



Valentin Martin

Adjoint au Maire

Sport

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Présentation générale de la politique sportive – 1/3

Permettez-moi à l'occasion du conseil municipal de ce soir un point sur la politique sportive que nous menons à la Ville, alors que cette année 2025 sera une année particulièrement sportive j'y reviendrai. Le sport à Lille, c'est :

- **200 associations sportives** et **23 000 pratiquants**,
- **60 disciplines** ce qui témoigne d'une grande diversité avec évidemment les sports les plus pratiqués qui sont bien représentés comme le foot, du basket, du judo, mais aussi des sports plus singuliers qu'on ne retrouve pas partout grâce à notre halle de Glisse comme le roller hockey ou le roller derby et qui font de Lille une ville particulièrement attractive sur le plan sportif.
- **300 évènements** qui vont des grandes courses avec des milliers de participants aux tournois chaque weekend dans nos clubs.
- **133 salles de sport**, stades, terrains en accès libre, etc.

Le sport à Lille, c'est aussi **une Direction : 265 agents**, 5 métiers (management, coordination, administratif, enseignement, technique), 50 millions d'euros investis dans les équipements sportifs depuis 2020 et 2,6 millions d'euros consacrés au fonctionnement de la Direction des Sports en 2025. Cette direction permettra de décliner **nos 4 orientations prioritaires** :

- Développer la pratique sportive
- Soutenir la vie sportive
- Accompagner les évènements sportifs
- Mettre à disposition, assurer la maintenance et l'entretien des équipements sportifs.

1. Développer la pratique sportive

Aide à la licence sportive : un soutien pour les familles, mais aussi un soutien à la pratique en club avec une aide qui peut aller jusqu'à 80 euros et qu'il vous est proposé de renouveler cette année.

C'est un dispositif qui rencontre un beau succès, nous sommes sur une saison record en 2024/2025 avec 2 610 coupons distribués.

Et je pense qu'il faudra budgéter et étendre ce dispositif au prochain mandat aux ados jusqu'à 17 ans pour assurer une continuité de la pratique sportive en club jusqu'au Lycée.

Le sport sur tous les temps de l'enfant, à l'école, mais aussi le midi, le soir et aux vacances car le sport est à la fois **un apprentissage essentiel**, mais aussi un indispensable pour une vie en **bonne santé** et malheureusement seul 1 enfant sur 5 fait assez d'activité physique selon l'OMS. A Lille cela passe sur le **temps scolaire** par :

- Le **coenseignement de l'EPS** avec nos ETAPS durant les cycles d'apprentissage, la mise en place d'évènements sportifs scolaires, la réalisation de classes vélo tous les ans
- L'apprentissage de la **natation** avec 4 cycles de 10 à 12 séances chacun.

Pendant le **temps périscolaire** (après l'école) :

- Des ateliers sportifs sur la pause méridienne
- Les ateliers sportifs et aquatiques du soir

Pendant le **temps extrascolaire** (en dehors du temps scolaire) :

- Les mercredis sportifs, les centres sportifs pendant les vacances
- Lille Neige et Lille Aventure Nature, qui sont aussi des dispositifs qui favorisent la pratique sportive des enfants.





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Sport

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Présentation générale de la politique sportive - 2/3

Et enfin **le sport santé**, portés depuis le début du mandat par Johanne Gomis et Sarah Sabé avec des actions :

- A destination des familles, des seniors
- Avec des actions favorisant le développement de la pratique libre comme les « Chemins de la forme ».

2. Soutenir la vie sportive

La mise à disposition gratuite des équipements sportifs pour un total de 150 000 heures annuelles auprès des clubs sportifs lillois œuvrant sur le territoire (sous réserve d'une affiliation à l'OMS, une délibération de ce soir vous propose d'ailleurs 2 nouvelles affiliations).

L'accompagnement financier : la Ville de Lille accompagne chaque année 150 dossiers d'aides financières pour un budget global d'environ 1,5 M€ (aide répartie en plusieurs catégories : subventions de fonctionnement, subventions de haut niveau, subventions pour l'organisation de manifestation ou à caractère exceptionnel comme proposées dans une délibération de ce soir).

Ce soutien à la vie sportive, il se construit avec une collaboration quotidienne avec les acteurs associatifs du sport lillois, notamment via son **Office Municipal des Sports (OMS)** dont le travail est très important pour l'affiliation des nouveaux clubs, pour développer des initiatives, pour préparer des événements comme ça a été le cas pour la grande parade à l'occasion du relai de la flamme.

3. Accompagner les événements sportifs

Chaque année, la Ville de Lille organise **plus de 300 événements** qui rayonnent à l'échelle du quartier, de la ville, de la région, de la France et parfois jusqu'à international. Quelques exemples notables :

- Relais de la flamme dans le cadre des Jeux olympiques Paris 2024
- Play in Challenger de Tennis
- Semi-Marathon de Lille
- Urban trail
- Des championnats de France (par exemple ceux de Karaté ce weekend au Palais Saint-Sauveur)

4. Mettre à disposition, assurer la maintenance et l'entretien des équipements

La Ville gère actuellement **133 installations sportives municipales** (salles de sport, stades, terrains de sport en accès libre, piscines, halle de glisse...). Avec l'ensemble des Directions compétentes, elle veille au bon fonctionnement des installations, elle assure le nettoyage, la maintenance, le gardiennage et le contrôle de ces équipements du lundi au dimanche tout au long de l'année.

Et cela c'est effectivement beaucoup de travail pour lequel **je tiens à féliciter toutes les équipes**. D'autant que **de nouveaux beaux équipements vont arriver**.





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Sport

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Présentation générale de la politique sportive - 3/3

L'année 2024 a été forte en émotions avec l'accueil du relais de la flamme et des épreuves olympiques de basket et de handball en métropole Lilloise.

Mais l'année 2025 promet d'être une année sans doute encore plus sportive à Lille.

D'abord, parce que malgré la conjoncture économique et des baisses de dotations de l'Etat nous confirmerons encore une fois **notre soutien au monde associatif**.

Deuxièmement, parce que nous aurons encore l'occasion de vivre une nouvelle belle fiesta sportive à Lille du 3 au 5 juillet 2025 avec **l'accueil du Grand départ du Tour de France à Lille**, le seul en 6 ans. A savoir que le Tour de France représente le 3^{ème} évènement sportif mondial. Trois temps forts animeront ce Grand Départ :

- Le **Fan Park**, place de la République du 3 au 5 juillet 2025 : zone d'animations avec écrans géants avec la retransmission des temps forts, des animations podium, des boutiques, des ateliers autour du vélo, un stand de sensibilisation à la sécurité routière...
- La **parade** des coureurs et la présentation des équipes, Grand Place et aux abords jeudi 3 juillet 2025,
- La **première étape du Tour « Lille/Lille »** samedi 05 juillet 2025.
- Enfin, parce que le sport constituera cette année **le premier poste d'investissement** de la collectivité avec un enveloppe de plus de 32 millions d'euros.

Ce budget va nous permettre :

- de **livrer ou de lancer de beaux équipements** : 2 piscines, une à Porte d'Arras et celle de Fives-Hellemmes à Fives Cail; 1 nouveau gymnase à Saint-Sauveur
- de **réhabiliter le skate park extérieur** de la Halle de Glisse dès les prochaines semaines
- de **renover des terrains de foot synthétiques, de plusieurs sols sportifs** à Ostermeyer ou à la Halle de Glisse
- de lancer les travaux de **mise en accessibilité** de la crypte d'escrime

Et bien d'autres choses encore.

Donc pour conclure une année intense pour le sport à Lille et une politique sportive de plus en plus reconnue, puisque Lille a obtenu au cours de ce mandat **4 lauriers au label « Ville active et sportive »**, la plus haute distinction de ce label national.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Pour le maintien d'une rémunération pleine pour les agents publics en arrêt maladie - 1/2

La motion qui nous est proposée ce soir, concerne le **décret injuste et néfaste** qui prétend imposer la **réduction du revenu de 100 % à 90 %** durant les trois premiers d'un congé maladie ordinaire.

Injuste et néfaste parce qu'il **sanctionne un état de santé constaté par une autorité médicale** et n'a d'autre objet que de **sanctionner un personne souffrante**. Injuste et néfaste parce qu'il prétend à un alignement sur le secteur privé alors que nous savons que dans une majorité de ces entreprises, les accords de branche permettent une indemnisation à 100 %. Injuste et néfaste parce que la campagne gouvernementale qui environne ce décret traduit **une volonté avérée et répétée de discréditer les agents et agentes** au mépris de la difficulté des métiers exercés dans la fonction publique.

Campagne de dénigrement entamée pour imposer les 1607 heures alors que le temps de travail et la durée des carrières est plus longue dans la fonction publique que dans le privé. Campagne de dénigrement poursuivie pour imposer le retour du jour de carence. Campagne de dénigrement répétée pour justifier d'un nouveau gel du point d'indice. Campagne de dénigrement reconduite enfin pour tenter de légitimer la suppression de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'achat pour les carrières bloquées.

Bien sûr **le tout accompagné de pleurnicheries sur les Comptes publics**, sur le refus d'augmenter les impôts, sur l'insuffisance des ressources, sur le fait que les français ne travaillent pas assez, que les retraités épargnent trop. Parlons-en de ces comptes publics, les recettes fiscales de l'État sont passées de 285 Milliards en 2017 à 295 Milliards en 2021, à 323 Milliards depuis 2022, des milliards qui se sont cumulés depuis et jusqu'à aujourd'hui. La TVA, quant à elle rapportait à l'État 163 Milliards en 2017, 186 Milliards en 2021 aujourd'hui 217 Milliards.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Pour le maintien d'une rémunération pleine pour les agents publics en arrêt maladie – 2/2

Oui les impôts ont augmenté, **oui des ressources il y en a**. C'est bien la politique qui est menée pas des gouvernants minoritaires qui met à mal les finances publiques et non la rémunération ou l'indemnisation des agents des collectivités.

Comme indiqué dans la séance de la commission sénatoriale dédiée à cette question, chaque année, ce sont **200 Milliards d'aides publiques**, première dépense de l'Etat, au travers de 2200 programmes, qui sont **octroyées aux entreprises** sans contrôle publique : des entreprises comme Michelin qui une fois les machines outils achetées, les expédient dans un autre pays, des entreprises comme Arcelor Mital qui empochent puis licencient, des entreprises comme ST MICO qui délocalisent en Asie après avoir empoché 487 millions en 2023.

Et, pour couronner le tout, ce gouvernement qui prétend tellement maîtriser la dépense publique, lorsque **le groupe Bolloré est sanctionné pour ses déclarations fiscales** « pour erreur délibérée exécutée volontairement et illégalement », Bercy passe l'éponge sur l'amende de 320 Millions d'euros, se contentant du redressement fiscal.

Alors, non, **ce ne sont pas les agents et agentes de la fonction publique** qui doivent être la cible de politiques de régression, pas plus d'ailleurs que les salariés du secteur privé ou les retraités **mais ceux qui cumulent abusivement les richesses et s'engraissent de l'argent public**.

Pour toutes ces raisons, nous avons souhaité cette motion et nous la voterons.

